



L'info des associations

Septembre 2023

FOCUS

Reçu fiscal de dons : un modèle, un point c'est tout ?



Justificatif : c'est le mot-clé lorsqu'une personne demande le bénéfice d'un avantage fiscal. Les dons aux organismes donnant droit à réduction d'impôt ne font pas exception : ces derniers ont l'obligation de fournir au donateur un « reçu fiscal », qui prouve la réalité du don. Le modèle fourni par l'administration fiscale est-il le seul valable ?

[Lire l'article](#)

CE QU'IL FAUT RETENIR...



[Organismes de gestion agréés : de nouveaux avantages fiscaux ?](#)



[Femmes victimes de fausse couche : quelle prise en charge ?](#)



[Une protection renforcée pour les familles d'enfants malades](#)



[Transport d'utilité sociale : vers un élargissement du service ?](#)



[Une loi « anti-squat » pour protéger les propriétaires](#)



[Secteur maritime : des structures professionnelles moins contrôlées ?](#)

Plus d'actus...

LE COIN DU DIRIGEANT

Réduction d'impôt pour dons : 0 - X = 0 ?

[Lire l'article](#)

Accueil : 09 82 54 16 00
Commercial : 09 82 50 82 01



3 rue Claude Chappe
44700 CARQUEFOU



contact@comptakt.fr

COMPTAKT
EXPERTISE COMPTABLE

[CONTACTEZ-NOUS](#)